

# Frais de scolarité



## CANDIDATS EN FORMATION INITIALE

### FRAIS D'ADMISSION

Formations	Frais de dépôt du dossier	Frais pour les épreuves orales d'admission après acceptation du dossier
<ul style="list-style-type: none"><li>• Assistant de Service Social</li><li>• Éducateur Spécialisé</li><li>• Éducateur Jeunes Enfants</li><li>• Accompagnant Éducatif Social</li><li>• Moniteur Éducateur</li><li>• DEJEPS Animation sociale</li></ul>	40,00 €	80,00 €

Les frais de participation à l'entretien oral d'admission ne devront être acquittés qu'une fois l'acceptation du dossier confirmée.  
Les frais d'inscription aux sélections ne pourront être remboursés quel que soit le motif évoqué.

### FRAIS DE FORMATION

A régler au 1er septembre de chaque année scolaire.

Formations	Droits d'inscription	Frais de scolarité
<ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagnant Éducatif Social</li><li>• Moniteur Éducateur</li></ul>	170,00 € (Remboursés aux élèves boursiers)	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Éducateur Spécialisé</li><li>• Assistant de Service Social</li><li>• Éducateur Jeunes Enfants</li></ul>	170,00 € (Remboursés aux élèves boursiers)	480,00 €

• DEJEPS Animation sociale voir page suivante, candidats salariés.

## CANDIDATS REVALIDANTS

### FRAIS POUR LES REDOUBLANTS DE FORMATION NON SALARIÉS

Les redoublants salariés ne sont pas concernés par ces tarifs, merci de contacter l'accueil.

Domaine de formation à représenter	Blocs de compétences à représenter	Frais
• 1 Domaine de Formation	1 ou 2 Blocs	200,00 €
• 2 Domaines de Formation	3 ou 4 Blocs	300,00 €

Au-delà de 2 Domaines de Formation ou de 4 Blocs à représenter, nous vous invitons à vous rapprocher du Responsable de la filière concernée afin d'établir un devis.

# Frais de scolarité



## CANDIDATS SALARIÉS

### FRAIS D'ADMISSION

Formations	Frais de dépôt du dossier	Frais pour les épreuves orales d'admission après acceptation du dossier
<ul style="list-style-type: none"><li>• Assistant de Service Social</li><li>• Éducateur Spécialisé</li><li>• Éducateur Jeunes Enfants</li><li>• Accompagnant Éducatif Social</li><li>• Moniteur Éducateur</li><li>• DEJEPS Animation sociale</li></ul>	40,00 €	80,00 €

Les frais de participation à l'entretien oral d'admission ne devront être acquittés qu'une fois l'acceptation du dossier confirmée.  
Les frais d'inscription aux sélections ne pourront être remboursés quel que soit le motif évoqué.

### FRAIS DE FORMATION

A régler pour chaque année scolaire.

Prise en charge financière par l'OPCO, employeur, CPF...

\*Devis sur simple demande : [contact@ifme.fr](mailto:contact@ifme.fr)

Formations	Droits d'inscription (Remboursés aux élèves boursiers)	Frais de scolarité	Frais pédagogiques
• Accompagnant Éducatif Social	170,00 €	480,00 €	6 804,00 €
• Moniteur Éducateur	170,00 €	480,00 €	6 600,00 €
• Éducateur Spécialisé	170,00 €	480,00 €	7 200,00 €
• Assistant de Service Social	170,00 €	480,00 €	8 300,00 €
• Éducateur Jeunes Enfants	170,00 €	480,00 €	9 000,00 €
• DEJEPS Animation sociale	170,00 € (Étude du dossier et validation de la recevabilité)		Salariés : 8 400,00 € Individuels : 5 605,00 €